

Bulletin d'informations
de l' ASBL " LES AMIS DE...

L'Académie "

CENTRE DE FORMATION ARTISTIQUE DE LA COMMUNE D'EGHEZEE

MUSIQUE - DANSE - ARTS DE LA PAROLE

Périodique de l'ASBL "Les Amis de l'Académie d'Eghezée"
Bureau de dépôt postal : 5310 Eghezée
Editeur responsable : A. Buron

1er trimestre 1993



Nouvelles en bref...

Un concert de Noël donné par près de 50 élèves des Académies d'Eghezée et de Hannut a remporté un beau succès dans l'église de Noville-les-Bois. Organisée et dirigée par Joelle LANSCOTTE, cette soirée a permis une fois de plus à notre ensemble de musique ancienne " A CINQUE " de montrer que la qualité ignore les termes d'amateur et de professionnel. Bravo aussi à tous les autres, jeunes flûtistes et jeunes choristes!



Un lot de près de 100 disques a été offert à l'Académie par une élève, Anne de Kerkove. Sortant des sentiers battus, ces enregistrements de grande qualité explorent surtout la musique française du début du siècle (Debussy, Fauré, Poulenc...) et de la musique baroque (dans des versions adéquates!).

Ces disques rejoindront la collection de l'Académie et seront donc mis en prêt gratuit pour les élèves et les professeurs. Un grand merci, donc, à notre généreuse élève. (Si, vous aussi, vous passez au compact sans regret, pensez à nous)



M. René GROSJEAN, secrétaire de l'ASBL, a fêté ses 70 ans en octobre dernier. L'occasion était offerte de lui faire savoir notre reconnaissance pour son inlassable enthousiasme. Un petit concert d'élèves et de professeurs, un (beau) discours du président et des cadeaux (musicaux, bien sûr) l'ont manifestement convaincus de notre sincérité.



Alessandra VISTOSI est professeur de piano en notre Académie. Cela vous le saviez. Par contre, saviez-vous qu'elle vient de se marier? Son mari s'appelle Luigi MOROLLI
Tous nos vœux les accompagnent.



Très soucieux d'écologie, neuf professeurs de l'Académie ont accepté les propositions de recyclage du Ministre Lebrun. Personne ne le regrette pour l'instant, ce qui est bon signe.



Une bonne initiative servant d'habitude à en cacher une moins bonne, le même Ministre a décidé de lever un minerval pour les cours en Académie. Lire les informations contenues à ce sujet dans les pages qui suivent.



Le clavecin commandé par l'ASBL en octobre 1989 devrait être sorti de l'atelier de Marc LEURIDAN à l'heure où vous lirez ces lignes. Il servira bien sûr au cours de flûte à bec, mais servira aussi à accompagner les oeuvres de musique ancienne jouées par nos élèves et, enfin sera d'un grand secours pour les différents concerts produits par l'Académie. Pendant les vacances d'été, l'instrument repartira sans doute à l'atelier pour être décoré (peinture, dorures, papiers collés). Rien n'est plus triste, en effet, qu'un clavecin en bois brut...

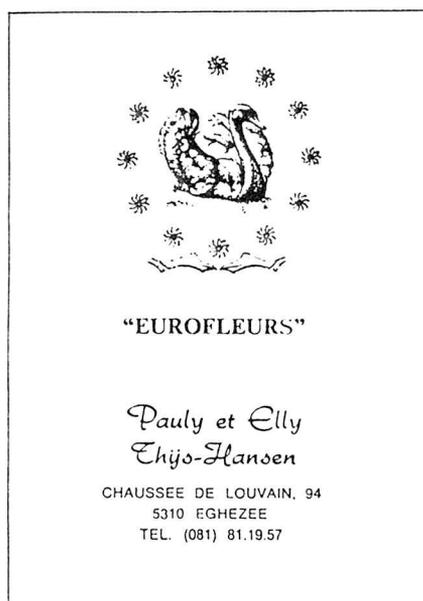
Tout ceci pour vous annoncer en septembre prochain la FETE DU CLAVECIN, c'est à dire l'inauguration officielle de l'instrument. Au programme: récital, animations pour les enfants, conférence etc...

Rappelons que ce clavecin a été acquis grâce à l'intervention financière conjuguée de l'ASBL de l'Académie et de l'Administration Communale d'Eghezée.



Françoise BRONCHAIN, notre professeur de chant, s'est produite en soliste lors d'un concert dirigé par Pierre CAO et consacré au "Festin d'Alexandre" de HAENDEL.

L'enregistrement de cette très belle soirée a été diffusé sur les ondes de la RTBF (radio 3) ce mardi 12 janvier. Bien sûr, vous direz-vous, cette information eût été plus utile dans le précédent numéro... Nous ferons mieux la prochaine fois.



EUROFLEUR a accepté de fleurir gracieusement les artistes féminines qui se produisent lors de notre saison 92-93.

Réservez donc une visite à cette sympathique maison!



JAZZ

JUDY NIEMACK : Accompagnée à Namur par la rythmique attirée des Américains en visite en Belgique, Judy Niemack se produira, la veille, dans une formule nettement plus originale, susceptible de rivaliser avec les prestations que cette chanteuse a livrées à quelques reprises déjà aux côtés du Basement Party de Kris Defoort. À Eghezée, en effet, cette voix à la virtuosité vertigineuse sera portée par notre jeune pianiste Nathalie Loriers et par son contrebassiste préféré, Philippe Aerts.

(Vendredi 29 à l'Académie à Eghezée et samedi 30 au Piano bar à Namur.)

Effectivement, ce fut un splendide concert, et la salle de l'Académie n'eut pas besoin d'être chauffée ...

A propos, savez-vous que le nombre d'abonnés à notre saison jazz est pratiquement équivalent à celui de la saison classique ? Avec, même, une partie non négligeable d'abonnés communs. Seule différence, mais il fallait s'y attendre, les enfants sont nettement plus nombreux aux concerts classiques.

Plusieurs spectacles sont déjà programmés pour 1993-94. A noter, la présence de concerts de musiques ethniques (qui s'annoncent comme de très belles découvertes) et

d'avantage encore de concerts donnés par nos professeurs. La salle d'Hanret - en voie d'achèvement - sera le lieu idéal pour ces soirées qui permettent à nos élèves et à leurs parents de vivre la musique "en direct". Comme d'habitude, la matière de ces concerts sera (le plus souvent) préalablement introduite et exploitée aux cours de Formation Musicale.

Un autre beau succès, que celui de CORVI ! Humour et traditions musicales juives d'Europe centrale furent les ingrédients d'un spectacle irrésistible. Faut-il le rappeler, Baudouin DEHAYE, élève en section jazz de notre Académie, est un des 4 membres de CORVI dont le spectacle chez nous fut le 317^e d'une tournée ininterrompue depuis plusieurs années dans les quatre coins de l'Europe.

Pierre-Paul RUDOLPH, un de nos trois professeurs de guitare, vient de réussir un pari un peu fou : remplir le Centre Culturel d'Ottignies pour une "soirée guitare" où le clou du spectacle était l'interprétation de deux de ses compositions par un groupe de 100 guitaristes, élèves de plusieurs académies, dont celles de Gembloux et d'Eghezée.

Fatigué mais heureux, il envisage déjà une deuxième édition en 1994.

Pour informer ses membres, l'ASBL a choisi de présenter trois documents. Tous trois, il est vrai, s'indignent ou témoignent de l'indignation que suscite l'instauration d'un minerval dans nos établissements. C'est que nous n'en avons trouvé aucun qui se réjouisse de cette initiative...

Il est clair que votre périodique vous informera des modalités de perception du minerval dès qu'elles auront été précisées par le cabinet du Ministre Lebrun.

En attendant, l'ASBL étudie la question de savoir comment elle pourrait éventuellement jouer un rôle pour que le minerval ne soit pas source de découragement chez nos élèves...

Le minerval dans les académies : quelles modalités ?

Choisir entre l'« aca » et le décodeur

Depuis l'adoption, à la mi-décembre, de la réforme du ministre Lebrun, un relatif silence médiatique est retombé sur le sort prochain des académies. Au sein de ces dernières, en revanche, l'organisation des nouvelles filières de cours et — surtout — l'instauration d'un minerval continuent de susciter un vif émoi. Pour mémoire, dès la prochaine rentrée scolaire, les académies devraient être organisées suivant quatre directions : « production et spectacles », technique artistique de niveau professionnel et non professionnel, « recherche et création ». Les filières 1 et 4 sont nouvelles. En même temps, le ministre Lebrun rend obligatoire le paiement d'un minerval. De 1.000 à 1.500 F. en dessous de dix-huit ans, de 3.000 à 5.000 F au-dessus.

Après enquête, il apparaît que la réforme fait l'objet d'appréciations divergentes et prudentes sur le terrain. La formule a déjà été mise à l'essai dans une dizaine d'académies. Avec des fortunes diverses. Chacun s'accorde à reconnaître que le succès croissant des cours artistiques imposait une adaptation de leur mode de fonctionnement.

Une majorité de personnes, explique cet inspecteur, viennent dans les académies non pour devenir de grands artistes, mais pour leur épanouissement personnel. La restructuration est une bonne chose. Elle pourrait nous aider à retrouver notre identité, telle que définie dans les années 70 par le terme d'« éducation permanente ». C'est à tort que, dans les années 80, on a progressivement fait glisser les académies du giron du culturel et de l'artistique vers l'enseignement.

Cette vision des choses ne fait pas l'unanimité, loin s'en faut. Ainsi, le Syndicat libéral multiplie ses critiques, qu'il compte adresser au ministre.

Le syndicat regrette que les deux mesures aient été décidées sans négociation préalable, alors qu'il s'agit bel et bien d'une restructuration de l'enseignement artistique et particulièrement, semble-t-il, des arts de la parole. Réitérant ses doutes quant à la constitutionnalité du principe du minerval, le syndicat libéral pense qu'en réalité une diminution de fréquentation des académies de l'ordre de vingt pour cent, au moins, a bel et

bien été comptabilisée. Sur une enveloppe de deux milliards, il en résulterait une économie d'environ 400 millions. En regard de ceux-ci, les 60 millions dégagés par le minerval au profit des « acas » paraissent peu de chose. Pourtant, argumente, le SLFP, les académies assurent une formation essentielle dont l'enseignement de plein exercice s'est quasi déchargé. La preuve ? La fréquentation de jeunes en âge scolaire.

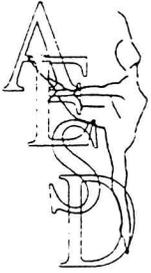
Les conséquences sur l'emploi continuent d'inquiéter les enseignants. *Tant qu'à perdre ma place, je préfère qu'on supprime tout immédiatement, plutôt que cette hypocrisie*, lance ce professeur d'art dramatique, convaincu que l'on observera, quoi que dise le ministre, le même phénomène que du côté flamand : une diminution de plus du tiers des inscriptions.

C'est que la « récupération » des enseignants au sein des nouvelles filières mises en place paraît plus que problématique, les titres donnant accès aux nouvelles filières n'ayant, remarque-t-on, fait l'objet d'aucune précision. Si ce n'est qu'il s'agira de personnel contractuel. Ce-

la reviendrait-il à subventionner des productions autres que celles des académies, se demande le SLFP qui suggère d'intégrer un certain nombre d'heures d'atelier dans l'horaire des professeurs titulaires.

En attendant, certains professeurs parlent de véritable désarroi chez leurs étudiants. C'est particulièrement le cas des académies situées dans les quartiers populaires. *Les montants annoncés font réfléchir même les plus motivés*, explique Suzanne Scholtus, professeur de déclamation dans le quartier de la Bourse à Bruxelles. Plus d'un tiers de ses étudiants sont d'origine immigrée. Ils suivent ses cours par goût, pour améliorer leur expression et aussi pour gagner en assurance. Mais, pour ces familles, la perspective de devoir payer un minerval risque de s'avérer fort dissuasive. *Il faudra choisir entre les cours et le décodeur Canal+*, résume l'inspecteur. *C'est dommage, car il y avait depuis quelques années un réflexe qui faisait que les académies n'étaient plus seulement réservées au petit doué de la bourgeoisie.*

DIDIER TELLIER



Association de l'Enseignement subventionné de la Danse

Association sans but lucratif

REFUS D'UNE MORT PROGRAMMÉE

L'Association de l'Enseignement Subventionné de la Danse reste perplexe devant le flou régnant face à la nouvelle réforme et à l'instauration d'un minerval dans l'enseignement artistique.

L'A.E.S.D. n'ignore pas les difficultés financières de la Communauté Française, mais elle n'ignore pas non plus le manque de politique culturelle en général de ses dirigeants.

La culture est une priorité au même titre que le Social et l'Economie.

Il n'est pas inutile de se remémorer que, ce qui reste de la civilisation d'un peuple, ce sont ses Arts.

Il nous faut donc cesser de considérer la culture comme un luxe.

A notre époque, où seule la rentabilité compte, protégeons-nous de la paranoïa d'Arpagon !

Dans l'organisation de la Cité sur laquelle est basée notre démocratie, il est question d'un projet de société, où l'art tient une place prépondérante en général et la formation artistique en particulier.

La politique se fait alors en fonction de ce même projet de société.

Nous ne nous attarderons pas sur les missions de l'enseignement artistique, tant pédagogiques que sociales dont personne n'ignore le bien-fondé. Relevons, cependant, un des aspects de son rôle éducatif et culturel : LE SPECTACLE.

Il est, en effet, très important de sensibiliser les élèves aux langages traditionnel et contemporain, de façon à ce qu'ils puissent, à court et long terme, recevoir la charge émotionnelle des spectacles.

Ceci est également une formation.

Les retombées bénéfiques, directes et indirectes, sont incalculables (fréquentation des salles de spectacle, apport financier, stimulation des élèves, remotivation de ceux-ci à l'initiation et au perfectionnement d'une discipline artistique ...) .

L'interaction Enseignement - Spectacle est donc indéniable et implique par là même une optique générale, une cohésion sociale autour d'une politique de la Culture, volontariste et dynamique.

L'A.E.S.D. tient à rappeler son opposition catégorique à l'imposition du minerval. Cette réaction n'est ni épidermique, ni une manoeuvre politicienne à l'égard de nos dirigeants. C'est une résolution découlant d'une réflexion profonde de ses membres.

Nous nous inquiétons des conséquences néfastes tant sociales (perte d'élèves, perte d'emplois ...) que pédagogiques (démotivation des Artistes - Enseignants, des élèves, des parents ...) .

La politique du fait accompli nous laisse circonspects. Nous ignorons toujours le mode de perception et de redistribution du minerval. En tous les cas, il serait inopportun voire malsain, qu'un quelconque pourcentage aille alimenter d'autres caisses que celle de l'enseignement artistique. Faire payer les parents des élèves qui suivent une formation artistique à dessein politico-budgétaire, ressemblerait fort à un impôt dont seule une tranche de la population serait redevable.

La danse est un art à part entière, et c'est en tant que tel qu'elle doit être traitée.

A.E.S.D.

La conception d'une démarche culturelle précise et son soutien par la Commune d'Eghezée permettent sans doute à l'Académie de répondre en grande partie aux attentes du public. Cette attitude clairvoyante des mandataires locaux assure du même coup aux professeurs et à la direction de l'établissement le climat de confiance indispensable à l'épanouissement de toute activité d'enseignement. Globalement, et malgré le gel des quotas d'heures depuis 1982, la situation pouvait jusqu'à ce jour s'honorer de la même attitude et sera tournée...

LE MARECHAL

L'Académie

MUSIQUE - DANSE - ARTS DE LA PAROLE

CENTRE DE FORMATION ARTISTIQUE DE LA COMMUNE D'EGHEZEE

Ceci n'est pas de l'auto-censure !

- Un article paru dans le "soir" du 24 février précité les décisions ministérielles concernant le montant du minerval. Les épreuves de se psychologiques s'étaient déjà à l'imprimerie...! Un coup de téléphone chez cet artisan compréhensif a cependant permis d'insérer en annexes un feuillet... à la place d'un autre. C'est mon propre texte qui servira donc de modèle... puisqu'il est visible au panneau d'affichage de l'Académie.

• MINERVAL POUR 1993-94 (montants forfaitaires)

- de 6 à 11 ans : gratuit
 - de 12 à 17 ans : 1500 FB
 - de 18 ans : 4500 FB
- + diverses exemptions (3^e enfant, chômage etc...)

Le circulaire, plus précis, sera affichée dès réception.

- Si l'on peut rappeler la note sanction portée aux adultes, on peut par contre se réjouir (!) de la prudence conservée pour les enfants en âge d'école primaire. Le dialogue avec le Cabinet du Ministre n'a donc pas été tout à fait inutile.

Marc MARECHAL -

1, rue de la Gare - 5310 EGHEZEE - Tél 081/81 16 28

Académie de 1ère catégorie subsidee par la Communauté Française

vieille comme

que le souci politique du projet

ment, étouffé dans un tissu d'une bien médiocre

...

<< Le minerval sera symbolique >>, nous dit-on. Effectivement, c'est tout un symbole.

Marc MARECHAL.

Spectacles et activités à venir

- "NORGE" - spectacle poétique et musical (Ibericare, d'H.Pousseur) par les élèves des classes de guitare et de déclamation, suivi d'un concert de classe de saxophone (12-03-93-Académie-20 h)
- "CARNAVAL" - spectacle danse et musique par les élèves des cours de danse, d'éveil et de formation musicale (19-03-93 -Bonelfe,20 h)
- 3è CONCERT JAZZ - Jacques PELZER-Michel GRAILLER quartet (ve 26-03-93-Académie 20h30)
- 4è CONCERT CLASSIQUE - "L'Allemagne Chantée" par Cécile LELEUX et Michel ROSIER (piano) (sa 24-04-93-Académie-20h)
- "PORTES OUVERTES" - Cours publics, rencontre des professeurs, animations... (sa 08-05-93,toute la journée)
- 4è CONCERT JAZZ - ROSTOV TRIO (Russie) (ve 14-05-93-Académie-20h30)
- 5è CONCERT CLASSIQUE - "Pour Jean-Sébastien". Musiques (concert pour 1,2,3 et 4 clavecins) et textes à la gloire de Bach... avec l'ensemble Zodiaque et Catherine KOENIG (récitante) (05-06-93-Académie 20h)

Sans compter (dates à préciser)...

- le concert de musique ancienne prévu par les classes de flûte à bec et de chant d'ensemble.
- le concert donné fin juin par les élèves de la section " Transition".
- les concours publics.
- une soirée jazz assurée par la classe de Nathalie LORIER.
- un week-end "Expositions" (artistes locaux, stand infos Académie) fin juin.

Pour ces dernières manifestations, toutes les précisions figureront dans notre prochain numéro.

- Dernière minute: participation d'élèves de l'Académie à un concert de jeunes artistes locaux (sa 15-05-93 à l'église d'Autre-Eglise)